

ANNEXE N°1

ETAT DES ACTES ACCOMPLIS POUR LA SOCIETE EN VOIE DE FORMATION AVANT LA SIGNATURE DES STATUTS

Dans l'attente de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés, les soussignés donnent mandat exprès à M. Emmanuel CASTEX de réaliser immédiatement et au nom et pour le compte de la société les actes et engagements entrant dans l'objet statutaire et conformes à l'intérêt social, M. Emmanuel CASTEX ayant notamment tous pouvoirs pour :

- Passer commande et acquérir tout bien immobilier pouvant assurer l'activité de la société.
- Procéder à l'ouverture de tout compte bancaire ou postal ou autre et effectuer les opérations de versement, retraits et escomptes dans l'intérêt de la société pour le compte de cette dernière.
- Autorisation de domiciliation conclue entre la société FINANCIA dont le Gérant est Monsieur Michel BRUNORO et la société 1927 portant sur un bien immobilier sis à PAU (64000) 1, Allées Catherine de Bourbon, dont elle est propriétaire et devant abriter le siège social de la société.
- Obtention de tous crédits, découverts, facilités d'escompte ;
- Commencement de l'exploitation et conclusion de tous marchés et contrats commerciaux
- Réalisation des opérations nécessaires à la mise en place des services administratifs, commerciaux ou autres de la Société ;
- Formalités de constitution de la société ;

Conformément aux dispositions de l'article R. 210-5 du Code de commerce, cet état sera annexé aux statuts, dont la signature emportera reprise des engagements par la Société dès que celle-ci aura été immatriculée au Registre du commerce et des sociétés

E. CASTEX


MB